

KNAUF

Avec vous, nous construisons l'avenir.



doc. Knauf

Communiqué de presse
novembre 2010

Knauf signe de nouveaux partenariats destinés à la revalorisation de ses déchets de plaques de plâtre

En 2009, Knauf, acteur majeur du marché de la construction, a pris l'initiative, en signant un premier contrat avec Valor Bat, de créer un réseau, destiné à coordonner la récupération des déchets de plaques de plâtre issus des chantiers du bâtiment, afin d'en assurer la revalorisation... Un service désormais étendu à l'ensemble de ses clients des secteurs Est et Ouest, grâce à ses nouveaux partenaires Bati Recyclage, Bourgogne Recyclage et Cernay Environnement.



Pour toute information complémentaire :

Agence Schilling Communication

2, place Cap Ouest - BP 20169 - 17005 La Rochelle Cedex 1

Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19

Courriel : agence.schilling@n-schilling.com - Site Internet : www.n-schilling.com

Communiqué et visuels en ligne :

www.n-schilling.com

ou sur demande :

agence.schilling@n-schilling.com

Nouveaux partenariats pour une gestion durable des déchets

Face au développement des chantiers HQE® et à la sensibilité environnementale croissante des maîtres d'ouvrage, Knauf poursuit sa politique de développement de son réseau de revalorisation des chutes de plaques de plâtre, avec la signature de trois nouveaux partenariats.

Initiée sur le secteur de l'Aisne et des départements limitrophes, Knauf étend son offre de service "recyclage" à ses secteurs Est et Ouest. En droite ligne avec sa politique qualité, Knauf choisit ses partenaires pour leur professionnalisme et leur respect de la réglementation environnementale. C'est ainsi que pour le secteur Ouest, le choix de Knauf s'est porté sur la société **Bati Recyclage** et pour le secteur Est sur les entreprises **Bourgogne Recyclage** et **Cernay Environnement**, appartenant au réseau Praxy⁽¹⁾.

Ainsi, Bati Recyclage, qui couvre actuellement les départements de la Vendée, la Loire-Atlantique, la Charente-Maritime, le Maine-et-Loire et les Deux-Sèvres, va prochainement étendre son action à tout le secteur Knauf Ouest.

Et pour le secteur Knauf Est, Bourgogne Recyclage et Cernay Environnement se partagent le territoire de la façon suivante :

- Bourgogne Recyclage pour les départements : Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Jura, Haute-Saône, Doubs et Haute-Marne ;
- Cernay Environnement pour les départements : Territoire de Belfort, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Moselle et Meuse.

Grâce à ces conventions de partenariat, Knauf propose à ses clients un réseau de proximité, destiné à la collecte et au tri des déchets de plaques de plâtre, qui sont ensuite rapatriés vers l'usine Knauf de Saint-Souplets, en vue de leur recyclage. Les professionnels de la construction ont ainsi à leur disposition des bennes dédiées, disponibles soit sur chantier, soit sur le site du collecteur, soit directement à leur dépôt. Les déchets sont ensuite regroupés dans les centres de tri des partenaires puis acheminés à Saint-Souplets par camions de 25 tonnes, favorisant ainsi l'optimisation des flux. Grâce à ce procédé de valorisation, 95 % des chutes de plaques de plâtre d'un chantier sont recyclées et réinjectées dans la production de plaques Knauf.



doc. Bati Recyclage

Notons que les clients de ce service de recyclage bénéficieront d'un bordereau de suivi qui témoignera de la revalorisation de leurs déchets. Ce justificatif leur sera utile auprès des maîtrises d'ouvrage et maîtres d'œuvre, mais surtout lors de la réalisation de leurs projets HQE®.

Suite à leur collecte, les déchets de plaques de plâtre sont rapatriés sur chaque centre partenaire, qui effectue ensuite un tri conformément au cahier des charges Knauf en vue de leur recyclage.



Les entreprises partenaires contrôlent et massifient les déchets issus des chantiers Knauf, avant de les acheminer par camions de 25 tonnes, vers les ateliers de recyclage de Saint-Souplets.



Grâce à son nouveau réseau de proximité, Knauf propose à tous ses clients désireux de privilégier les chantiers "zéro déchet", un service de revalorisation des déchets de plaques de plâtre, en mettant à leur disposition des bennes de collecte.

Grâce à ce nouveau réseau, Knauf couvre l'ensemble des besoins recensés de ses clients et veille à la recherche de nouveaux partenaires sur le territoire national afin de satisfaire les éventuels besoins émanant. Le groupe entend ainsi sensibiliser les acteurs de la profession aux bonnes pratiques environnementales et à leurs enjeux en matière de respect de l'environnement.

Un engagement environnemental

Le secteur du BTP génère près de 30 millions de tonnes de déchets de chantiers et de déconstruction par an... Face aux nouvelles exigences environnementales et au développement des "chantiers propres", la gestion des déchets devient donc un enjeu majeur sur le marché de la construction. Sans compter que, depuis 2006, les déchets de plâtre ne sont plus admis dans les Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) et doivent obligatoirement être stockés dans des Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) en alvéole spécifique ou alvéole monomatériau existante (article 12 modifié de l'arrêté du 19 janvier 2006).

Conscient des besoins croissants de recyclage des déchets de chantiers de ses clients, Knauf, signataire de la charte "Gestion des déchets de plâtre" du syndicat des Industries du Plâtre, s'est donné pour mission d'initier et de favoriser le déploiement de la filière recyclage. Le développement de ses partenariats sur l'ensemble de l'Hexagone illustre parfaitement cette politique de gestion durable et responsable des déchets de plâtre ultimes, visant à limiter dès que possible leur enfouissement en installation de stockage.

⁽¹⁾ Le réseau Praxy est le résultat de l'union d'entreprises indépendantes, à vocation régionale, et professionnelles de la gestion globale des déchets industriels.



À propos de Bati Recyclage

De par son expérience des métiers du Bâtiment depuis 1957, l'entreprise familiale Biron, implantée en Vendée, met à disposition de ses clients, via sa filiale Bati Recyclage, une offre complète de services : accueil sur site, collecte par caisson multiformat, tri, ou encore conditionnement et recyclage des matériaux issus de chutes neuves, de la démolition ou de la déconstruction des bâtiments. Bati Recyclage exerce également les activités suivantes : déchets industriels, concassage et criblage des matériaux inertes, traitement de l'amiante, valorisation du bois, des plastiques et des emballages.

Pour toute information complémentaire : **Bati Recyclage** – ZI du Bois-Imbert – 85280 La Ferrière

Tél. 02 51 07 22 00 – Fax 02 51 34 18 89

Site Internet : www.bati-recyclage.fr – Courriel : batirecyclage@gbh85.com



À propos de Bourgogne Recyclage

À l'origine entreprise de récupération industrielle, Bourgogne Recyclage a orienté son développement vers le service aux collectivités et l'innovation technique. Aujourd'hui, l'entreprise met à la disposition de ses clients industriels et collectivités une plate-forme complète de services intégrés, depuis la déchetterie jusqu'au stockage pour les déchets ultimes, depuis la collecte de déchets en mélange jusqu'à la valorisation industrielle de matières premières recyclées.

Pour toute information complémentaire : **Bourgogne Recyclage** – Travoisy – 21200 Ruffey-les-Beaune

Tél. 03 80 26 58 58 – Courriel : david-carrette@bourgognerecyclage.com

Site Internet : www.bourgognerecyclage.com



À propos de Cernay Environnement

Entreprise familiale et indépendante, Cernay Environnement a, dès ses origines, proposé la collecte et le recyclage des métaux ferreux et non ferreux. La confiance renouvelée de ses clients en son savoir-faire l'a conduite depuis 1997 à élargir en permanence son champ de compétence afin de pouvoir répondre à l'ensemble de leur problématique déchets. Cernay Environnement est spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets non dangereux (déchets banals). Pour anticiper les évolutions réglementaires et l'émergence de nouvelles demandes en matière de gestion des déchets, Cernay Environnement a créé dès 2001 la filiale Alsadis, spécialisée dans la prise en charge des Déchets Dangereux (DD).

Pour toute information complémentaire : **Cernay Environnement** – 71, Faubourg de Belfort – BP 30195 – 68703 Cernay Cedex

Tél. 03 89 75 42 36 – Fax 03 89 75 52 05 – Courriel : laurent.tomasina@cernay-environnement.fr

Site Internet : www.cernay-environnement.fr

Avec 23 000 collaborateurs, une implantation dans plus de 40 pays et près de 5,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le groupe Knauf s'affirme aujourd'hui comme l'acteur incontournable des marchés de la construction sèche dont il a toujours su anticiper les besoins. Planchers, sols, murs, cloisons, plafonds, étanchéité, toitures... L'Offre Globale Knauf présente une large gamme de solutions et produits pour satisfaire toutes les attentes des acteurs du bâtiment.

Visuels téléchargeables sur le site www.n-schilling.com ou sur demande

Pour toute information complémentaire :

Knauf

ZA – 68600 Wolfgantzen

Tél. 03 89 72 11 12 – Fax 03 89 72 11 15

Site Internet : knauf-batiment.fr